



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

pauvreté

Question écrite n° 94660

Texte de la question

M. Michel Liebgott appelle l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sur la hausse de la pauvreté en France. Près de 1,5 million de personnes ont eu recours à l'aide du Secours catholique en 2009, soit 80 000 personnes de plus qu'en 2008. Après une baisse observée en 2007, le nombre de situations de pauvreté a augmenté de 2,1 % l'an dernier pour la seconde année consécutive. Dans 94 % des cas, les personnes aidées vivent sous le seuil de pauvreté, établi à 950 euros par mois. Près d'un tiers (29 %) sont de nationalité étrangère. De plus en plus d'actifs sont également touchés puisqu'ils représentent 62 % des personnes accueillies, parmi lesquelles les demandeurs d'emploi. L'organisation évalue le revenu mensuel médian à 759 euros, hors aides au logement. Face à ces constats, le Secours catholique a dressé une liste de propositions : créer un environnement plus porteur pour les actifs avec davantage de places en crèche et de transports en milieu rural, relever les minima sociaux et revaloriser les aides publiques au logement ou encore favoriser les contrats à temps plein et la formation. Il souhaite connaître les intentions du Gouvernement sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Michel Liebgott](#)

Circonscription : Moselle (10^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 94660

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Solidarités et cohésion sociale

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 novembre 2010, page 13158

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)